

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Lettres appliquées

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Lettres appliquées*, ouverte en 2011, ouvre de nouveaux débouchés aux étudiants littéraires, en dehors de l'enseignement du français : métiers de la communication, du journalisme, de l'édition, emplois dans la fonction publique, etc. Dans cette perspective, la culture littéraire est doublée d'une culture générale sur différentes problématiques de société (histoire des idées, droit, etc.). L'accent est mis sur les techniques d'expression et la rhétorique appliquée aux situations professionnelles et une unité d'enseignement (UE) dans chaque semestre est dédiée à la rédaction professionnelle. Des cours permettent aux étudiants d'aborder les technologies liées au web et une introduction aux sciences de l'information et communication est prévue afin d'accroître la professionnalisation. La licence *Lettres appliquées*, grâce aux UE littéraires communes à la licence *Lettres modernes*, permet aux étudiants de s'inscrire non seulement dans les divers parcours du master *Lettres modernes* de l'Université Lumière - Lyon 2, mais aussi dans les masters professionnalisants de la mention *Lettres* : le master *Lettres appliquées* constitue la poursuite d'études logique à Bac + 5, voire le master *Culture-entreprise*.

Avis du comité d'experts

Cette licence propose une maquette d'enseignement avec majeure et mineure. L'exposé des connaissances et des compétences attendues est clair et stimulant : il s'agit fondamentalement de compétences rédactionnelles, avec des possibilités d'application assez variées : journalisme, écrits administratifs ou d'entreprise. Les connaissances relèvent non seulement du domaine de la littérature, mais aussi de l'analyse du discours, de la culture générale (avec une ouverture à l'histoire, une implication de l'histoire des idées et de la politique), de l'informatique, du droit. La progressivité des enseignements est claire, avec une bidisciplinarité lettres appliquées / anglais en première année qui pourrait être étendue.

La formation n'a pas de concurrence en région et souhaite répondre à une demande du monde socio-économique pour une meilleure maîtrise de l'expression française dans la communication. Il n'y a cependant aucun partenariat avec des entreprises ou des institutions publiques. Un enseignement par projet en associant des professionnels renforcerait la composante « appliquée » de l'enseignement des lettres. D'une part, il serait pertinent de créer des partenariats avec des institutions culturelles nombreuses à Lyon (musées, théâtre, etc.). D'autre part, il conviendrait de favoriser les stages conventionnés (en entreprise, dans les institutions culturelles, ou dans les administrations) et de les valoriser dans la maquette pédagogique au sein d'une UE. Le projet professionnel de l'étudiant est quant à lui prévu dans le cadre d'une UE d'ouverture, accessible à partir de la 2^{ème} année.

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas précisée, elle paraît toutefois constituée en très large majorité d'enseignants-chercheurs spécialistes de littérature et de langue française : seuls deux professionnels, une journaliste et un docteur en droit, interviennent en complément et justifient ainsi le caractère pluridisciplinaire de la licence. Il paraît donc opportun de renforcer l'équipe pédagogique par le recrutement de professionnels spécialistes de domaines autres que littéraires (sémiotique de l'image, historien des médias, théories de l'information-documentation, écriture numérique, etc.). En outre une ouverture plus grande vers les médias et le web nécessiterait l'intervention d'un enseignant spécialisé en sciences de l'information et de la communication.

La licence ayant ouvert en 2011, il n'existe pas suffisamment de données statistiques concernant le devenir des étudiants. Le nombre d'inscrits en L1 va croissant (passant de 38 à 55 sur la période 2011-2013). En revanche on note une baisse importante des effectifs durant le cursus : en 2013-2014, il y avait 50 inscrits en L1 et seulement 15 en L3, ce qui traduit une forte évaporation des étudiants. Ce point est surprenant s'agissant d'une filière a priori attractive et en

phase avec les besoins socio-économiques. Cet élément n'est pas commenté dans le dossier, mais on peut comprendre que le caractère pluridisciplinaire de la licence (les ouvertures qu'elle propose de fait vers les formations en anglais par exemple) et ses orientations exigeantes y contribuent.

Il existe un conseil de perfectionnement, mais ses missions ne sont pas clairement précisées. Il est par ailleurs difficile d'identifier la méthodologie retenue pour établir le bilan d'autoévaluation de la formation.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La présence d'enseignants-chercheurs titulaires garantit un lien avec la recherche dans les cours de littérature. Un enseignant en sciences de l'information et de la communication permettrait d'établir un lien explicite avec la recherche en ce qui concerne les enseignements appliqués.
Place de la professionnalisation	Des enseignements pratiques chaque semestre permettent de découvrir la rédaction professionnelle (écriture sur un blog, écriture d'articles en ligne, etc.) en vue de choisir un métier de la rédaction comme le journalisme ou la conception-réaction publicitaire. Peu d'enseignements sont prodigués par des professionnels dans une filière pourtant ouvertement tournée vers la rédaction dans les entreprises. L'enseignement du PPP (projet personnel et professionnel) est profitable, mais il manque l'intégration du logiciel PEC (portefeuille d'expériences et de compétences). La formation donne bien lieu aux certifications CLES et C2i conformément à la réglementation. La création en cours d'une association des anciens de la formation permettra assurément de créer un réseau efficace et de tisser des liens plus étroits avec le monde socio-économique.
Place des projets et stages	On peut regretter l'absence d'une pédagogie active par projets tuteurés et objectifs. Les stages sont théoriquement possibles. Ils devraient être valorisés jusqu'à être intégrés dans la future maquette comme l'exige la nouvelle réglementation en licence. Le projet professionnel personnel de l'étudiant est, quant à lui, bien intégré à la formation.
Place de l'international	La formation est si récente que des conventions spécifiques avec des établissements étrangers n'ont pas encore été établies. Une réflexion est menée pour étudier dans quelle mesure des accords pourront être envisagés avec le concours du service des relations internationales de l'université. La licence a accueilli en 2012 et 2013 respectivement deux et trois étudiants titulaires de baccalauréats étrangers.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les dispositifs d'aide à la réussite sont performants. Le recrutement se fait d'abord auprès d'étudiants titulaires du baccalauréat. Il n'y a pas de restriction pour les bacs technologiques et professionnels et un dispositif, soutenu par la région, est en place pour accompagner les étudiants titulaires de baccalauréats professionnels nécessitant un soutien accru en lettres.</p> <p>Les étudiants peuvent se réorienter à l'issue du parcours bi-disciplinaire de première année soit en licence de lettres soit en licence d'anglais. Plusieurs dispositifs existent pour aider les étudiants à réussir (suivi par les enseignants responsables, rendez-vous avec les personnels SCUAIO, etc.). Une mise à niveau en français (grammaire et orthographe) est intégrée à la maquette au S1.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement se fait en présentiel, avec une adaptation possible aux cas des salariés et des sportifs de haut niveau. La mission handicap est effective. La formation ne donne pas encore lieu à la démarche VAE (validation des acquis de l'expérience), la formation

	<p>étant trop récente. Les langues sont enseignées dans la perspective du CLES durant toute la licence, avec des sessions renforcées en 3^{ème} année. L'anglais occupe une place particulière dans la formation, avec un cours d'anglais rédactionnel obligatoire du S3 au S6. Les formations assurées dans le cadre du C2i semblent se placer au premier semestre, lors de l'intégration de l'étudiant. L'investissement de l'université est mentionné pour la mise en ligne de cours et l'installation d'une nouvelle plate-forme Moodle, mais celle-ci semble encore trop peu utilisée. Un enseignement de TICE disciplinaires (S2) et de PAO du S3 au S6 constitue la principale intégration de compétences numériques dans la formation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le jury d'examen accueille des personnalités extérieures : membres du SCUIAO ou personnel administratif. Il faudrait idéalement inclure des professionnels de la rédaction. Il existe bien un jury par semestre et par année. Les étudiants sont évalués à l'oral, à l'écrit, voire sur dossier. La formation propose donc un large panel d'exercices en adéquation avec les compétences attendues dans chaque UE. Il s'agit globalement d'un contrôle continu et la règle de compensation est respectée. La 2^{ème} session d'examen mériterait cependant d'être organisée sur la base d'écrits conformément à la vocation rédactionnelle du parcours.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les cours de PPP assurent un bilan des compétences que l'utilisation du PEC (portefeuille d'expériences et de compétences) faciliterait. L'annexe descriptive au diplôme est complète, elle reprend la liste des enseignements validés par l'étudiant selon ses choix pédagogiques.</p>
Suivi des diplômés	<p>La formation est trop récente pour apprécier son efficacité en ce qui concerne le suivi des diplômés. Un suivi des étudiants après obtention de la licence devrait être mis en place afin d'identifier s'ils choisissent une insertion professionnelle ou une poursuite d'études en master. Une association d'anciens étudiants, animée à l'aide d'un réseau social, facilitera la communication externe et permettra un meilleur suivi.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Les missions du conseil de perfectionnement sont à clarifier. Les résultats des questionnaires d'évaluation que le service dédié de l'université a communiqué aux étudiants sont fournis. Une analyse approfondie des observations formulées est à mener par les responsables de formation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Adéquation entre les objectifs de la formation et les besoins des entreprises qui cherchent des rédacteurs compétents dans les domaines des lettres et de la communication.
- Variété des enseignements en littérature et dans les disciplines plus transversales ou complémentaires, avec à la fois une prise sur l'actualité contemporaine (littérature du XXI^{ème} siècle, questions d'actualité) et sur la perspective longue de l'histoire littéraire, voire de l'histoire de la culture.

Points faibles :

- Pluridisciplinarité encore fragile, manque d'interventions de professionnels de la rédaction (gestionnaire de réseaux sociaux, concepteur-rédacteur, etc.) et de spécialistes des questions liées au domaine de l'information-communication.
- Peu de valorisation des stages, un stage optionnel doit être explicitement inscrit dans la maquette pédagogique.
- Suivi des compétences incomplet, l'introduction d'un portefeuille d'expérience et de compétences est à privilégier.
- Manque d'informations concernant le fonctionnement du conseil de perfectionnement, la méthodologie d'évaluation des enseignements par les étudiants est à clarifier.

Conclusions :

La licence de *Lettres appliquée* est originale, portée par une équipe pédagogique impliquée. Elle reste toutefois en cours de positionnement depuis sa création en 2011 : les débouchés visés devront être précisés dans le domaine de la conception-rédaction. La rédaction numérique (hypermédias, web, etc.) est une piste à approfondir car elle offre de nouveaux débouchés très attractifs pour des littéraires. Par ailleurs, le suivi des étudiants et les modalités de pilotage de la formation mériteraient d'être précisés, et ce dans l'objectif d'enrichir les aspects professionnalisants de la licence.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Licence de Lettres Appliquées :

Le partenariat avec des entreprises et institutions commence à se développer dans le cadre de certains cours comme par exemple : « Pratique d’écriture », travail des étudiants avec le site lancé par Pierre Rosanvallon, « Raconter la vie », où certains se sont distingués. Masterclass récente à Lyon 2 de la webéditrice de ce site.

En l’occurrence, la nouvelle maquette propose un cours CM + TD assuré par la directrice des Presses Universitaires de Lyon et la collaboration prévue avec le département Information/Communication devrait offrir des occasions d’intervention de professionnels.

Cette même collaboration permettra de proposer une formation plus spécifique aux domaines info/com.

Un suivi des étudiants de l’année universitaire 2014-2015 a été mis en place, la majorité des étudiants poursuivent en Master (info-com, métiers de l’édition, Lettres Appliquées à la Rédaction Professionnelle etc.), quelques-uns travaillent (bibliothécaire, TCL, informatique, maison d’édition etc.).

Concernant les débouchés dans la rédaction numérique, la filière propose un enseignement PAO-web et la collaboration avec info/com devrait offrir des opportunités.

Enfin, le département des Lettres met en place une collaboration systématique avec la mission stage de l’université pour toutes ses filières. Les stages pourraient devenir obligatoires pour valider un parcours.

Directeur ou Doyen de la composante


Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

